

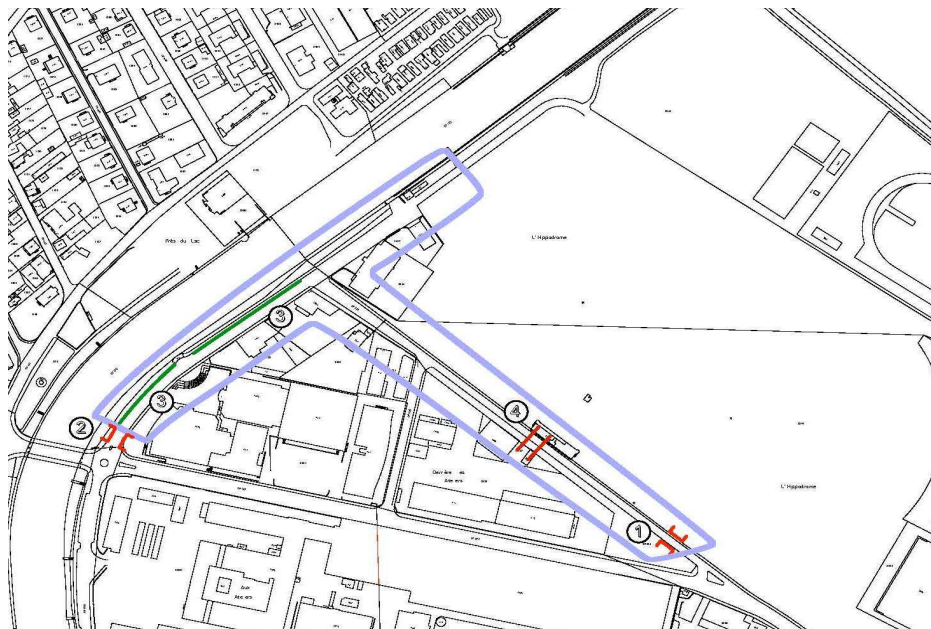
## ANNEXE 2 : fiche des Z30

Tableau des mesures		
Z30 existantes	Diagnostics	Mesures
I Prés-du-Lac	Vitesses élevées sur la rue Prés-du-Lac. Aspect rectiligne incite au dépassement des 30km/h. Signalisation des entrées peu visibles.	Portes d'entrées à mettre aux normes. Améliorer la traversée piétonne sur la rue des Prés-du-Lac.
II Jonction	Amélioration du secteur déjà approuvée.	Mesures en cours de mise à l'enquête
III Marive	Vitesses élevées sur l'avenue de l'Hippodrome. Aspect rectiligne incite au dépassement des 30km/h. Marquage du stationnement peu adapté sur la rue du Quai de Nogent et au droit des gradins des Zinémas. Sur l'avenue de l'Hippodrome.	Portes d'entrées à mettre aux normes. Coupure de l'avenue de l'Hippodrome au trafic. L'accès au parking est maintenu. Nouveau marquage du stationnement et devant les Zinémas.
IV Plage	Vitesses élevées dans le secteur. Aspect rectiligne incite au dépassement des 30km/h. Le secteur est amené à évoluer avec le projet d'agglôY.	Compte tenu du projet d'agglôY à venir, il est proposé des mesures simples. Les portes d'entrées seront revues en concertation avec le projet d'agglôY. Marquage du stationnement en épis.
V Sources	Voir projet Z30 Floreyres-Bellevue du présent rapport.	En cours d'étude.
VI Villette	signalisation à revoir sur la rue de Beauregard. Le gabarit de la rue incite au dépassement des 30km/h. Manque de places de stationnement pour la dépose minute des écoliers.	Portes d'entrées à mettre aux normes. Aménagement d'une bande piétonne à l'entrée de la rue de Beauregard. Mise en œuvre du stationnement pour la dépose minute liée à l'école.
VII Prairie	La sécurité est satisfaisante dans le secteur.	Portes d'entrées à mettre aux normes. Renforcer certains marquages.
VIII Faïencerie	Il est vivement recommandé d'améliorer la sécurité des rues Pierre-de-Savoie ainsi que chemin de Roseyres. Sans instaurer de Z30 sur ces rues, des éléments modérateurs sont à réaliser.	Bastion de protection pour les passages piétons. Renforcer certains marquages Marquage d'une bande piétonne sur le ch. de Roseyres. Décrochement verticaux.
IX Petites-Roches	Vitesses élevées sur chemin des Petites-Roches.	Portes d'entrées à mettre aux normes. Marquage de quelques places en épis.



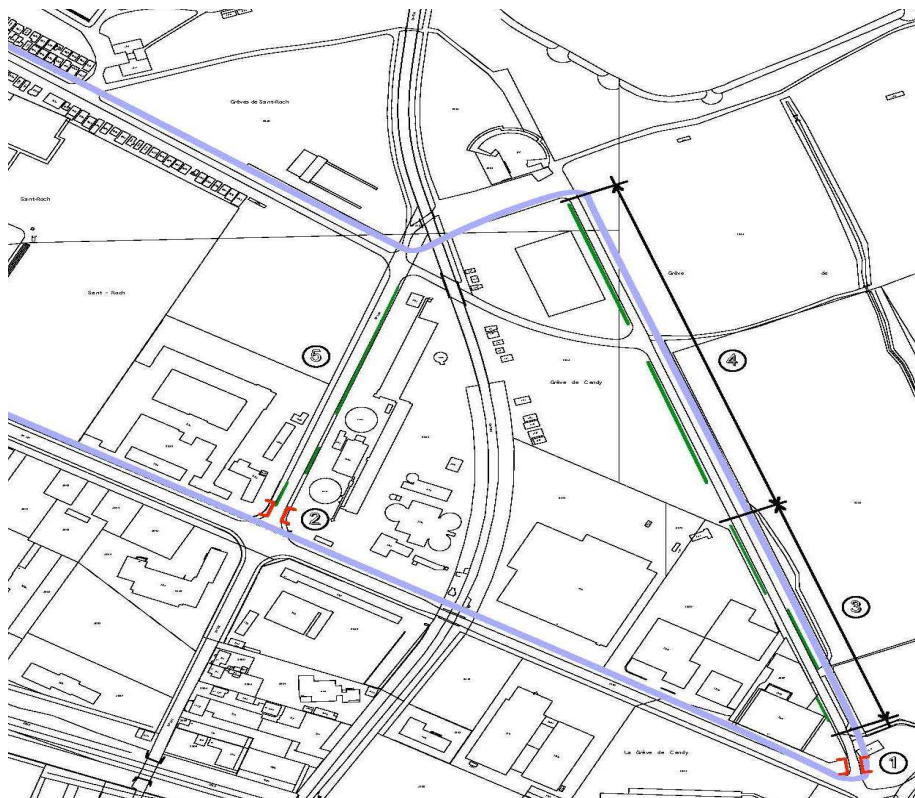
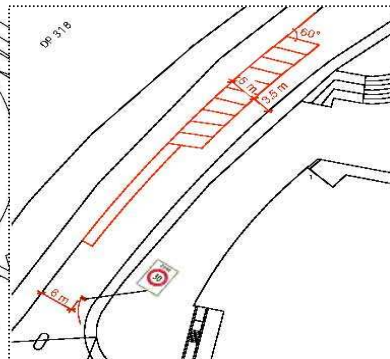
### **Zone 3U** **1. Prés-du-Lac**

- 1 Déplacement de la porte d'entrée de zone et mise en évidence
- 2 Déplacement de la porte d'entrée de zone et mise en évidence
- 3 Sécurisation de la traversée  
Eventuellement seuil



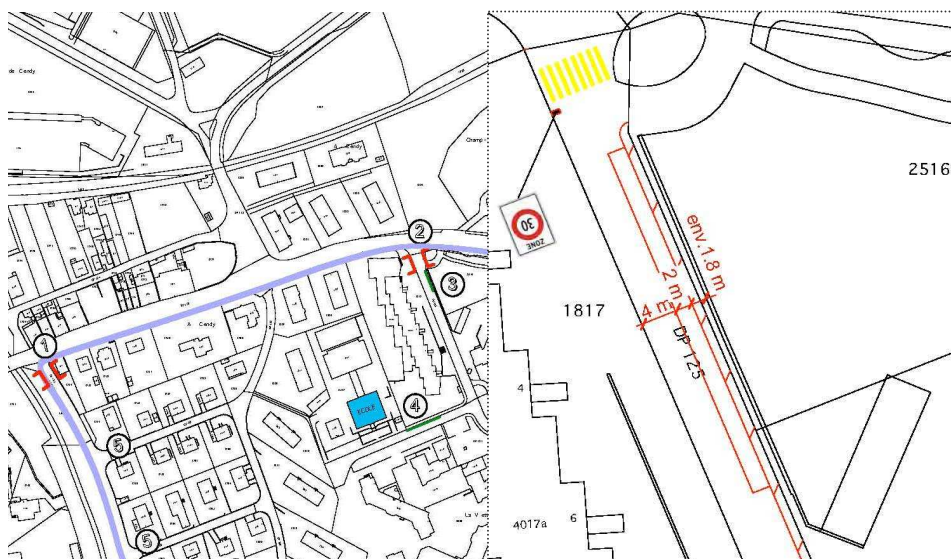
**Zone 30**  
**3. Marive**

- 1 Mise en évidence de la porte
- 2 Mise en évidence de la porte
- 3 Stationnement en épi et longitudinal.
- 4 Rupture de la continuité de l'itinéraire



**Zone 30**  
**4. Plage**

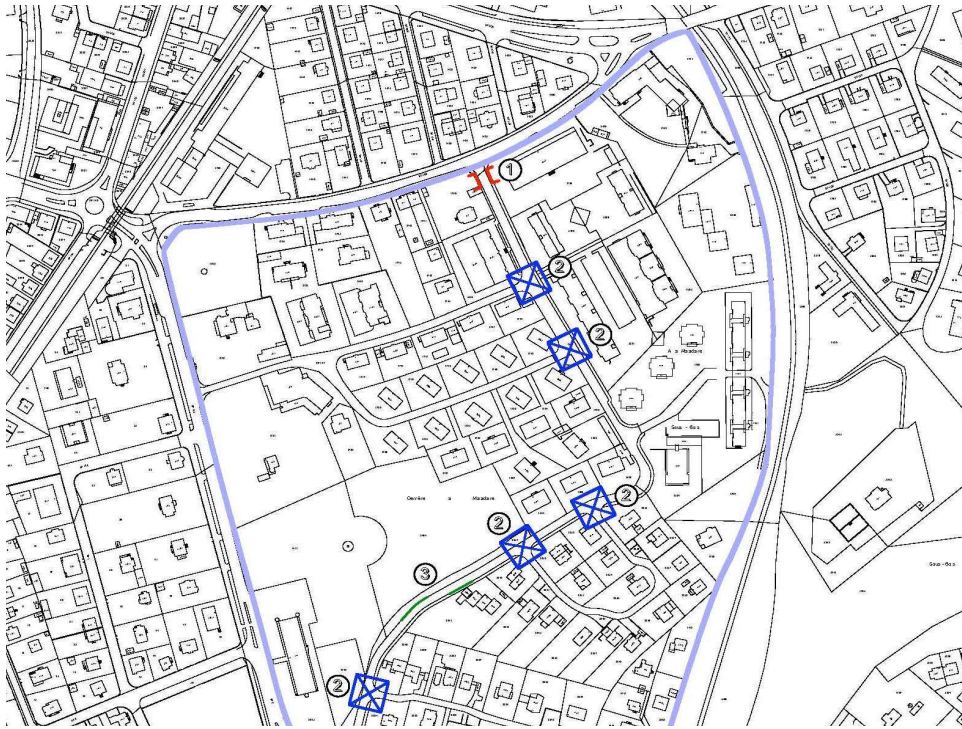
- 1 Mise en évidence de la porte
- 2 Mise en évidence de la porte
- 3 Stationnement longitudinal alterné
- 4 Stationnement épi
- 5 Stationnement longitudinal



**Zone 30**  
**6. Vilette**

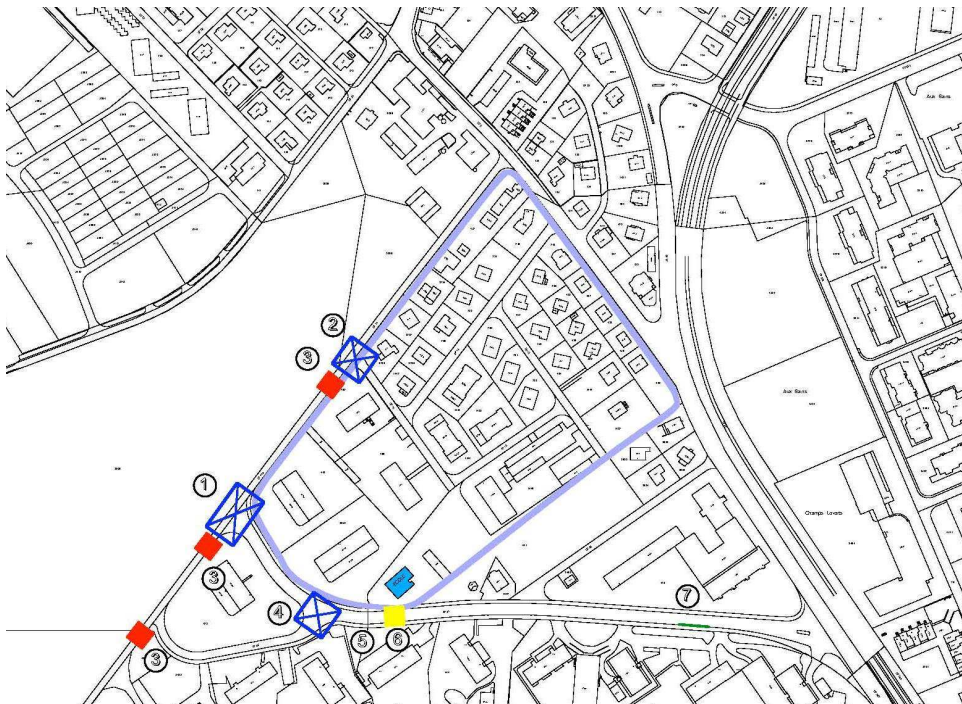
- 1 Mise en évidence de la porte
- Suppression d'env. 2 cases
- Autorisation de circuler en sens-inverse pour les deux-roues
- 2 Déplacement de la porte sur la chaussée
- 3 Décalage du stationnement, et création d'une bande piétonne
- 4 Dépose minute (max.10'), environ 5 cases
- 5 Mise en conformité de la signalisation





**Zone 30**  
**7. Prairie**

- 1 Décalage de la porte sur la chaussée
- 2 Renforcement du marquage de la priorité de droite
- 3 Nouveau stationnement longitudinal (6-7 cases) alterné



**Zone 30**  
**8. Faïencerie**

- 1 Renforcement du marquage de la priorité de droite
- 2 Marquage de la priorité de droite
- 3 Pose de ralentisseurs (décrochements verticaux)

**Rue Pierre de Savoie (hors Z30)**

- 4 Marquage priorité de droite
- 5 Réaménagement du stationnement
- 6 Sécurisation du passage, traversée facilitée par un rétrécissement
- 7 Ev. rétrécissement par du stationnement en épi



**Zone 30**  
**9. Petites-Roches**

- 1 Décalage de la porte sur la chaussée
- 2 Décalage du stationnement vers le centre de la chaussée, pour créer des rétrécissements